



Déclaration liminaire CAPD du 8 juin 2017

Monsieur le Directeur Académique,

Cette CAPD est la première instance à se tenir à l'issue du deuxième tour de l'élection présidentielle. Si la République a gagné ce 7 mai 2017, il faut continuer à la porter et à la défendre. Le SE-Unsa continuera à œuvrer pour que la France, fière de ses valeurs humanistes, républicaines et laïques, puisse envisager l'avenir avec confiance, bâtir une société meilleure, protéger l'Education des actions à court-terme et des instrumentalisations politiciennes.

Il y a encore beaucoup à faire pour la réussite de tous les élèves mais cela ne doit pas commencer par une nouvelle phase de déconstruction. L'École, ses personnels, les élèves et leurs familles ont déjà connu trop de bouleversements sans que l'on ait donné le temps aux politiques éducatives de montrer leurs effets. Pour atteindre ces objectifs, le SE-Unsa alerte d'ores et déjà le nouveau ministre : il ne faut pas confondre détermination avec précipitation.

Au SE-Unsa, on sait qu'une rentrée scolaire ne s'improvise pas. Implantation des postes, affectation des personnels mais aussi construction des projets d'écoles et d'établissements, l'année scolaire 2017-2018 est déjà très largement préparée.

La profession a besoin de savoir ce qui se cache sous l'écume médiatique. Nos collègues se questionnent quant aux réformes engagées. Plusieurs annonces les inquiètent : CP à 12 en Rep impliquant la remise en cause du **dispositif « Plus de maîtres que de classes »** qui se déploie à peine, liberté des collectivités pour **l'organisation de la semaine** à l'école primaire : autant de sujets qui ne peuvent ni ne doivent être traités à la va-vite, et qui ne peuvent être gérés localement sans prendre en compte l'expertise et la connaissance des équipes en place.

La volonté d'agir rapidement peut-être louable mais ce n'est pas en déconstruisant ce qui a été mis en place que l'institution fera mieux réussir tous les élèves. Cela passe par un cadre stable et pérenne qui permette aux élèves d'apprendre sereinement et aux enseignants d'exercer leur métier en toute confiance.

La **promotion hors-classe** est à l'ordre du jour de cette CAPD. En février, le ministère a décidé de changer la date de prise en compte de la note. Le SE-Unsa est intervenu pour obtenir le retour à une date de note au 31 décembre, afin de ne pas léser les collègues qui ont été inspectés au 1er trimestre 2016/2017 avec l'espoir d'améliorer leur barème. Aussi, nous souhaiterions savoir si la date de prise en compte de la note au 31 décembre a pu être appliquée pour nos collègues du 79.

Cette instance se réunit pour affecter entre autre les personnels restés sans poste à l'issue de la phase principale du **mouvement**. Malheureusement, une grande partie d'entre eux devra encore patienter jusqu'en juillet pour obtenir une nomination qui conditionnera, on le sait, leur vie personnelle. Si certains inévitables ont déjà reçu une réponse favorable, le SE-Unsa espère qu'il en sera de même pour les collègues formulant une demande d'exeat. La mobilité géographique (inter ou intra-départementale) de nos collègues demeure complexe. Pour le SE-Unsa, l'articulation vie pro-vie perso ne doit pas rester un mythe.